

Sujet : Re: Plan d'aménagement 2010/2024

De : Olivier James <olivier.james@onf.fr>

Date : Mon, 05 Oct 2009 16:06:30 +0200

Pour : Roland Cadin <roland.cadin@free.fr>

Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier et regrette vivement que vous restiez sur une décision de principe. Nous avons largement ouvert le débat à tous à l'occasion des 7 réunions de concertation et retenu une partie de vos préoccupations, la gestion irrégulière, sur une partie de la forêt dans laquelle il était possible qu'elle soit tentée. Mes prédécesseurs que vous citez ne se sont jamais engagés à gérer l'ensemble de cette forêt en futaie irrégulière car cela aurait entraîné un modificatif à l'aménagement forestier. Il a simplement été constaté que la régénération prévue au cours des deux précédents aménagements n'a pas été mise en œuvre, créant ainsi un retard qu'il nous faut maintenant prendre en compte, et effectivement, je le regrette.

Conformément à votre souhait, je prends avec regret acte de la position de votre association. Votre courrier sera annexé au compte rendu de notre dernière réunion. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Roland Cadin a écrit :

Monsieur le Directeur,

Nous ne pouvons nous associer à votre décision de poursuivre une gestion telle que vous l'envisagez dans cet aménagement 2010/2024 que nous n'approuvons pas, et nous vous demandons d'en faire état dans votre synthèse définitive afin que nous ne soyons pas impliqués dans l'élaboration de ce nouveau document de gestion.

La démesure de ce que vous prévoyez pour les 15 années à venir n'est pas acceptable dans les 200 ha de Saint Cucufa sous le seul prétexte de régénération impérative que vous justifiez en faisant croire que notre forêt est en danger de survie. Nous ne sommes bien sûr pas contre la régénération, et vous le savez, mais il y a d'autres techniques pour y parvenir, plus respectueuses de la nature que celles que vous appliquez en n'admettant pas qu'elles soient discutées.

Ces techniques (que vous connaissez bien mais qui demandent bien sûr une gestion plus minutieuse), vous refusez de les mettre en pratique sous prétexte qu'elles sont inadaptées à cette forêt. Ce n'est pourtant pas ce qu'en pensent des ingénieurs spécialisés en écologie qui n'ont rien à envier à ceux de l'ONF et que nous avons eu, pour certains, le plaisir de recevoir en 1995.

Nous nous sommes battus pendant 16 ans contre cette méthode de gestion, que vous persistez à adopter sans tenir compte de ce que nous avons acquis de vos prédécesseurs, Mme Marie-Laurence Madignier, M. Yves Richer de Forges, M. Xavier Laverne et de M. Jean-François Carrez, dont vous ne craignez pas de dire que la gestion a été mal menée.

Nous ne pouvons donc pas nous entendre.

Vous seul, ainsi que ceux qui vous ont donné carte blanche, serez responsables aux yeux des usagers de ce qui défigurera à nouveau notre forêt et nous espérons que vous saurez les convaincre du bien fondé de ces travaux forestiers.

Quant à nous, nous nous bornerons à défendre nos points de vue et à informer les médias.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour les ABSC : Roland Cadin, Daniel Gutzwiller.

Olivier James <olivier.james@onf.fr>

Directeur

Agence interdépartementale de Versailles

Office National des Forêts